



# L'écho d'Albiac

Numero 27 – Decembre 2021

## Sommaire



**Nouvelle jeunesse  
pour un logement communal**

**Page 1**

■ Le mot du Maire

**Page 2**

■ La vie du village

**Pages 3 et 4**

■ La vie du village (suite)

**Page 4**

■ Brèves albiacoises

**Page 5**

■ Brèves albiacoises (suite)

■ Des nouvelles de nos  
Assos

■ Etat civil

■ A vos agendas

■ Albiac vu du ciel

## EDITO

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

2021 : Une année marquée par le deuil, avec le décès de Monsieur Julien Rougié, Maire Honoraire de notre village qui nous a quittés au mois d'août dernier. Pour ceux qui ne l'ont pas connu, M. Rougié a été Maire de notre village durant 34 ans. Il a présidé à la destinée d'Albiac durant plus de trois décennies, au cours desquelles, il a travaillé à son développement. J'imagine, moi qui suis Maire depuis 2008 et qui l'ai peu connu, que c'est parce qu'il s'est dévoué à son village que tous lui ont fait confiance à plusieurs reprises lors des élections municipales. J'ai une pensée pour sa famille.

2021 a vu également le prolongement d'une situation sanitaire compliquée due à la présence de la Covid-19 sur le territoire national. Nous nous sommes donc accoutumés aux gestes barrières, au port du masque, au passe-sanitaire etc.... et comme en 2020, nous avons été privés de manifestations festives, moments propices aux retrouvailles.

Néanmoins, j'espère que cette année fut pour la plupart d'entre vous, parsemée de moments de joie et de bonheur.

Du côté de la mairie, nous avons pu mener à terme certains projets : Des travaux ont été réalisés sur trois logements (le Presbytère, la Maison Aurélie et la Maison la Marelle). De même, nous avons poursuivi l'aménagement du Local Technique ainsi que la reconstruction des murs en pierres sèches qui longent le Hameau de la Châtaigneraie.

Je voudrais, une fois de plus, insister sur l'implication sans faille, et ce depuis plusieurs années, des nombreux bénévoles (Albiacois et amis extérieurs). Je veux les remercier chaleureusement de toutes leurs interventions, car cette année encore, l'énergie déployée par beaucoup d'entre eux a été à la hauteur. Et nous savons tous que par les temps qui courent, les actions solidaires et concrètes contribuent au bien-vivre ensemble. Elles prouvent d'autre part, cet attachement à la commune dont en tant que Maire, je suis fier. J'ajouterais que grâce au bénévolat, les finances du village ont été gérées avec une grande rigueur tant pour les années précédentes que pour 2021. Ce sont en effet plusieurs milliers d'euros qu'ils ont fait économiser à la commune et qui permettront la poursuite des efforts au développement de nos projets à venir, notamment l'opération « cœur de village » dont l'étude a démarré. Je ne les remercierai jamais assez pour tout ce qu'ils apportent à notre village.

2022 sera encore une année sous contrainte. Mais nous apprenons à vivre avec. L'équipe municipale continuera à respecter ses engagements, à préserver le cadre de vie qui est le nôtre. Nous sommes mobilisés pour agir au quotidien, pour vous accompagner si besoin, répondre à vos questions et remarques.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, en espérant que la situation sanitaire nous permette de nous réunir pour les vœux, mais à l'heure où je vous écris, ce n'est pas gagné.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire

## LA VIE DU VILLAGE

### ■ Réfection de la toiture du presbytère

Ainsi que nous l'avions annoncé depuis plusieurs mois, l'un des projets de l'équipe municipale était de refaire la toiture du presbytère qui n'avait jamais été modifiée depuis son origine. Les travaux ont été réalisés courant du 2<sup>ème</sup> semestre de cette année par l'entreprise Quercy Toiture, qui dans la foulée a fait un geste commercial en procédant au démoussage de la toiture de l'église. Je rappelle que la commune a pu bénéficier d'une subvention au titre de la DETR pour la réalisation de ces travaux.



### ■ Aménagement du local technique

Les travaux d'aménagement qui ont été réalisés sur le local technique ont été entrepris par des bénévoles : travaux d'électricité, réfection des murs côtés nord et est. La deuxième phase des travaux consistera dès la fin de cette année à la réfection des murs en pierres sèches et des travaux supplémentaires d'électricité. Courant du premier semestre 2022, l'entreprise QUERCY Toiture remplacera toute la partie supérieure du local par du bardage bois. Les volets (côté maison Aurélie) et la porte du local technique seront changés. L'entreprise installera également deux citernes destinées à récupérer les eaux de pluies à chaque extrémité du mur ouest du bâtiment.



*Clôture en métal entre le local technique et la Maison Aurélie*

### ■ Maison Aurélie

Depuis le mois de novembre, nous avons accueilli de nouveaux locataires dans la maison Aurélie. Avant qu'ils ne s'installent, nous avons procédé à de nouveaux aménagements : pose d'un portail, d'une marquise au-dessus de la porte de la cuisine et installation d'une séparation en métal entre le Local Technique et la maison. Des plantations ont été réalisées le long de cette barrière en métal afin qu'au fil du temps, les locataires se sentent mieux à l'extérieur sans trop de vis-à-vis. Ces travaux ont été réalisés par des bénévoles.



### ■ Maison « La Marelle »

C'est le nom que nous venons de donner à la maison jouxtant la salle des fêtes. En effet, lorsque l'on cite le **Presbytère**, depuis 3 ans, la **maison Aurélie**, nous savons tous de quelles maisons nous parlons. Il nous était compliqué d'identifier les deux logements de la salle des fêtes, sauf à les appeler par les noms des occupants en cours ou ceux partis. Nous avons donc souhaité leur attribuer un nom et après un petit sondage auprès des élus, il nous a semblé évident de leur donner un nom qui rappellerait l'ancienne école qu'était ce bâtiment. C'est ainsi que la maison s'appellera dorénavant « **la Marelle** ».

Le locataire actuel ayant donné son préavis et de nouveaux locataires devant prendre possession des lieux dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les élus ont souhaité améliorer tant l'intérieur de la maison (en y installant une cuisine aménagée avec plaque induction, nouvel évier et robinetterie neuve, placards. Le WC a également été changé) que l'extérieur (un mur en pierre a été bâti séparant le logement de la salle des fêtes, avec une claustra et garde-corps. Les murs du garage ont été en partie enduits, le jardin redessiné). Quitte à se répéter, il s'agit là encore de travail de bénévoles pour aménager cet ensemble.

Il est prévu d'ici le début de l'année :

- La pose d'un portail identique à celui de la Maison Aurélie ;
- Les peintures des persiennes
- La réfection de la façade nord du bâtiment (piquer l'enduit existant pour remettre les pierres en apparence)



**Réaménagement de l'extérieur  
de la maison La Marelle**



A l'exception des travaux de restauration de la toiture du presbytère, tous les travaux décrits ci-dessus ont été réalisés par des bénévoles.

### ■ Appartement « Le Préhaut »

Tout comme pour les autres logements, un nom a été attribué à l'appartement au-dessus de la salle des fêtes, avec un clin d'œil au préau qui existait dans l'ancienne école.

### ■ L'adressage

C'est dorénavant un dossier clos puisque toutes les plaques ont été posées que ce soit les noms des rues, routes et des chemins que les numéros des immeubles.

Les adresses qui vous ont été transmises suite à ces travaux sont dorénavant celles qu'il faudra communiquer dans toutes vos correspondances. Ces adresses sont déjà répertoriées au niveau national.

### ■ Projet « Cœur de Village »

Nous rappelons que ce projet fait partie du programme que l'équipe municipale a présenté lors de sa campagne électorale. Dès que les élus ont pris leurs fonctions, à leur demande, le Grand-Figeac et le CAUE du Lot sont venus sur place pour identifier les travaux à mettre en œuvre et en délimiter le périmètre. Il s'agit

principalement de renforcer et sécuriser l'accessibilité dans tout le bourg, revoir le réseau d'eaux pluviales en partie inexistant et améliorer le revêtement des voiries et accotements. Le périmètre qui a été délimité par le CAUE vient d'être validé par délibération du conseil municipal. Nous attendons la délibération du conseil communautaire du Grand-Figeac avant de lancer l'étude de faisabilité. Dès que le Maître d'œuvre qui sera choisi nous remettra ses propositions, nous vous les présenterons lors d'une réunion publique.

### ■ Le Hameau de la Châtaigneraie

La restauration des murets en pierres sèches le long du chemin piétonnier n'est toujours pas terminée. Chaque année depuis deux ans, des bénévoles en bâtissent quelques mètres linéaires. Nul doute qu'à fin 2022, nous aurons bien avancé sur cet ouvrage.

Nous en parlons depuis de plusieurs années, mais les bénévoles et les élus ont eu fort à faire notamment dans le cadre de l'aménagement de la Châtaigneraie, des logements communaux et du local technique et n'ont pas trouvé le temps nécessaire pour entretenir les chemins de randonnées, comme il en avait été question avec l'aide de l'Association Albius Villa.

### ■ Le tri

Le Syded du Lot nous communique « l'année 2021 amène son lot de nouvelles mesures avec l'objectif de protéger davantage notre environnement. La plupart de ces mesures sont mises en application suite à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de février 2020.

Petit tour d'horizon :

**Publicité** : Le non-respect des Stop-Pub par un distributeur fait désormais l'objet d'une amende spécifique dont le montant peut aller jusqu'à 1 500 €. Vous pouvez vous en procurer un dans votre mairie. Ce Stop-Pub » ne vous empêchera pas de recevoir votre Synergies dans votre boîte aux lettres. La publicité papier sur les véhicules est également interdite.

**Les centres de tri** : ils sont dotés de nouveaux systèmes de tri comme vous avez pu le voir dans les spots télévisés. Vous pouvez désormais jeter tous les emballages dans la poubelle jaune, en revissant les bouchons sur les bouteilles plastiques, ceux-ci ne pouvant pas être recyclés seuls (ils passent au travers des rouleaux).

**Le cimetière** : Prochainement, des bacs seront installés au cimetière pour mieux trier. En effet, le tri y est quelque peu anarchique, voire inexistant.

Nous rappelons que la déchetterie de Gramat est à notre disposition pour tous les déchets qui ne vont pas dans nos bacs. Il est navrant de devoir retirer du bac jaune (dédié aux emballages) des rouleaux de barbelés rouillés, « ce n'est pas une erreur de tri ». Ayons une petite pensée pour les employés qui travaillent sur les chaînes de tri.

**Le compostage** : Des composteurs sont proposés par le Syded et livrés à la déchetterie de Gramat pour la somme de 20 Euros.

Une plaquette du Syded pour mieux appréhender le tri vous est remise à l'intérieur de notre bulletin municipal.

- Téléphone Syded du Lot : 05.65.21.54.30.
- Elue Référente Environnement : Marylène Harang

### ■ Nos chemins ruraux

En 2014, a démarré un contentieux concernant le chemin rural N° 13 situé au Hameau d'Aygués. Après plusieurs années de procédures, tant auprès du Tribunal d'Instance de Figeac, que de la Cour d'Appel d'Agen et de la Cour de Cassation de Paris (les recours ayant été entrepris par la partie adverse), la commune a enfin obtenu gain de cause. La Cour de Cassation a en effet confirmé les jugements du Tribunal d'Instance et de la Cour d'Appel d'Agen, indiquant ainsi que le CR13 appartient bien à la Commune.

Cependant, la Cour de Cassation a renvoyé les parties devant la Cour d'Appel d'Agen s'agissant des limites du chemin.

Comme vous avez pu le constater, la Commune a été pugnace et le sera toujours tant qu'il s'agira de défendre ses intérêts.

### ■ Bientôt l'arrivée de la fibre sur notre territoire

Chaque jour qui passe nous rapproche un peu plus du confort numérique qui nous fait tellement défaut. Dans les prochaines semaines, nous ne serons plus confrontés aux lenteurs quotidiennes d'Internet ou pire à une connexion inexistante. Les travaux sont en cours dans les villages limitrophes et arriveront très prochainement chez nous. Nous rappelons qu'une partie du bourg et tout le Hameau de la Châtaigneraie sont déjà équipés de câble. Le raccordement se fera donc très rapidement.

Pour mieux suivre leur avancement, connectez-vous sur le site Lot Numérique : <https://lot.fr/lot-numerique>

### ■ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le PLUi est dans la phase du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables »). Le projet qui est finalisé sera présenté dans les prochaines

semaines dans chaque commune. A l'heure actuelle, nous ne savons pas sous quelle forme (réunion publique ou uniquement présentation aux élus).

## BREVES ALBIACOISES

### ■ Le Noël des enfants

La Préfecture du Lot a prévenu toutes les collectivités que la situation sanitaire dans le département se dégradait avec une très forte poussée du virus. Il nous a donc été recommandé d'éviter tous moments de convivialité (pots, cocktails, goûters ...) durant lesquels le port du masque et la distanciation physique ne sont pas possibles.

C'est la raison pour laquelle le goûter de Noël a été annulé et les cadeaux remis directement aux familles concernées.



### ■ Le recensement

Il aurait dû avoir lieu au mois de janvier de cette année et en raison de la COVID 19, a été reporté du 20 janvier au 19 Février 2022. Mme Stéphanie LACROIX, notre assistante de mairie, en sera l'Agent coordonnateur et Madame Maryline JOIRET l'Agent Recenseur. Des documents vous seront distribués dans vos boîtes aux lettres le moment venu et le recensement s'effectuera essentiellement via Internet. Mais Mmes LACROIX et JOIRET resteront à votre disposition si vous rencontrez des difficultés pour vous enregistrer sur Internet.

**L'ECHO D'ALBIAC** – Le bulletin municipal de votre commune – N° 27 – Décembre 2021

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

**Directrice de la Publication et rédactrice** : Marie Berthoumieu

**Photothèque** : Maryscal

**Ont participé à ce numéro** : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Marylène Harang - Alain Rougié,

Tirage : 70 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

## BREVES ALBIACOISES (suite)

### ■ Bienvenue aux nouveaux Albiacois

C'est avec un immense plaisir que nous accueillons :

- Aux Bonnettes : Flavie LACAN et Alexandre THOMAS
- Maison Aurélie : Philippe BUZON et son épouse Claudie
- Maison La Marelle : Tony THUIHO et Kevin GUILLOU à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Nous leur souhaitons une belle adaptation dans notre village et leur assurons de toute la disponibilité des élus en cas de besoin.

## ETAT CIVIL

- Toutes nos félicitations à Adèle BOCHE et Kevin PONCIE qui ont accueilli Peyo né le 21 novembre.
- Décès de Julien ROUGIE le 27 août 2021

## A VOS AGENDAS

**Vendredi 4 février à 20 h 30** – Salle des Fêtes d'Albiac : Veillée conférence sur le thème « **Noms de lieux, noms de pierres** » organisée par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy : « *La Peyre, le Cayrou, Laroque .... Nombreux sont les noms de lieux qui évoquent le patrimoine géologique du Parc et la relation de l'homme à la pierre. Certains nous sautent aux yeux, mais les connaissez-vous tous ? Guilhem Boucher animateur pour l'association La Granja et l'Institut d'Etudes Occitanes d'Olt vous propose de partir à la découverte de ces noms que les hommes ont donné à leur milieu, évoquant la richesse de leurs paysages et du regard qu'ils y portent.* »

## PHOTOS EXPOSEES LORS DE LA JOURNEE DU PATRIMOINE

### ■ Vues aériennes du village



**N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune pour vous tenir informés de la vie de votre village. Vous y trouverez également d'autres informations pratiques : [www.albiac.fr](http://www.albiac.fr).**